



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

23.616 - Pétition pour un moratoire sur la construction d'infrastructures routières

Intervention de Hugo Clémence au nom du groupe socialiste

Madame la Vice-présidente,
Chères et Chers collègues,

La rapporteure de la commission, que je remercie pour son exhaustivité, a en réalité déjà dit l'essentiel, et le groupe socialiste se ralliera unanimement à ses conclusions. Disons-le d'emblée : nous souscrivons dans une certaine mesure aux questions et aux problématiques qui sont soulevées. En effet, il est difficile de contredire les pétitionnaires s'agissant du manque de vision d'ensemble et de clarté quant à la volonté du Conseil d'État de favoriser le transfert modal et la réduction du transport individuel motorisé. Nous n'oserions pas douter de la bonne foi du gouvernement, néanmoins, il est vrai que les initiatives allant dans ce sens, notamment en termes de communication, sont plutôt timides et confisantes. Par conséquent, les préoccupations relayées en fin de rapport ainsi que les encouragements à faire mieux nous paraissent justifiées, et nous les réitérons bien volontiers.

En revanche, le groupe socialiste n'entend pas refaire le match et encore moins désavouer la volonté populaire qui, il y a deux ans, s'est très clairement positionnée en faveur du contournement routier de La Chaux-de-Fonds par la H18, projet qui est très clairement remis en question par la pétition, ce que nous regrettons. Je rappelle tout de même, et à toute fin utile, que le Parti socialiste n'est de loin pas un défenseur des routes devant l'éternel, mais que si la H18 est effectivement à bien des égards égard critiquable, elle est dans le cas d'espèce malgré tout souhaitable. Notamment, et j'aurais envie de dire surtout, pour nos concitoyennes et nos concitoyens des Montagnes, et cela pour de nombreuses raisons sur lesquelles je ne reviendrai pas.

Vous l'aurez donc compris, le groupe socialiste acceptera le rapport ainsi que la recommandation de la commission de ne pas aller plus avant avec cette pétition, tout en priant le Conseil d'État de profiter de l'occasion pour expliciter sa position sur les éléments précités. Si le Gouvernement est effectivement attaché au projet de réduire le trafic motorisé et de favoriser le transfert modal, il ne nous paraît en effet

pas déraisonnable de lui demander de l'affirmer avec un peu plus d'assurance et de volontarisme. Car comme disait l'autre : « Là où il y a une volonté, il y a un chemin ». Or, plus qu'un chemin, nous lui offrons une autoroute ! Qu'elle ait donc au moins la vertu, en plus de fluidifier le trafic, de clarifier sa pensée !

Pour le groupe socialiste,
Hugo Clémence